

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G102 Néerlandais 1			
Code	SORH1B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Charlotte VEYS (charlotte.veys@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de néerlandais vise à :

- développer la connaissance de la langue néerlandaise pour arriver à un niveau B1. Si ce niveau n'est pas atteint, une remise à niveau sera effectuée par un important travail personnel.
- développer le niveau d'expression par l'acquisition d'un code de base solide (grammaire), un bagage lexical et des fonctions langagières nécessaires pour travailler dans le monde des ressources humaines

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.5 S'assurer de la transmission et de la compréhension des messages
- 1.6 S'exprimer dans deux langues étrangères

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable :

- d'expliquer, d'interpréter et de reformuler l'(les) idée(s) principale(s) de supports écrits et audio en langue cible ;
- de produire un message oral dans un contexte professionnel ;
- d'identifier, d'énumérer et définir des notions relatives aux ressources humaines.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH1B02A Néerlandais

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH1B02A Néerlandais

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	23_SORH1B02A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte VEYS (charlotte.veys@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de néerlandais vise à :

- développer la connaissance de la langue néerlandaise pour arriver à un niveau B1. Si ce niveau n'est pas atteint, une remise à niveau sera effectuée par un important travail personnel.
- développer le niveau d'expression par l'acquisition d'un code de base solide (grammaire), un bagage lexical et des fonctions langagières nécessaires pour travailler dans le monde des ressources humaines.

Les 4 aptitudes (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale et écrite) sont abordées avec un accent particulier sur la compréhension à la lecture.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable:

- mobiliser correctement les notions grammaticales vues au cours,
- d'expliquer, d'interpréter et de reformuler l'(ou les) idée(s) principale(s) d'un support écrit ou audio en français et en néerlandais,
- d'identifier, d'énumérer et définir des notions relatives aux ressources humaines,
- de produire un message oral dans un contexte professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Identifier, expliquer et utiliser à bon escient le vocabulaire.
- Acquisition/révision/consolidation des connaissances grammaticales de base.
- Compréhension à l'audition et à la lecture sur des thèmes d'actualité, suivie d'exercices d'expression écrite et orale.
- Enrichissement lexical en relation avec le monde de l'entreprise et en particulier les ressources humaines.

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive (recherche d'informations par les étudiants et mise en commun en classe)
- Travaux de groupes, travaux individuels, auto-apprentissage
- Exercices d'expression orale
- Préparations à domicile

Dispositifs d'aide à la réussite

- Plateforme Wallangues
- Documents déposés sur la plateforme connectED

Sources et références

- Presse écrite et audiovisuelle de langue néerlandaise
- Presse spécialisée néerlandophone (HRMagazine, Peoplesphere, ...)
- Dictionnaire Le Robert & van Dale, français/néerlandais - néerlandais/français
- Divers livres et sites en langue néerlandaise
- Plateforme Wallangues.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Documents écrits et audiovisuels sur des thèmes d'actualité et des thèmes propres au monde de l'entreprise et aux ressources humaines
- Plateforme Wallangues

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

- Evaluation écrite : 40%

Q2

- Examen écrit : 60%

Q3

- Examen écrit : 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	40	Exe	60	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Chaque partie d'examen (Q1 et Q2) doit être présentée : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).